



Paris, le 6 octobre 2020

Monsieur Aurélien ROUSSEAU
Directeur général
Agence régionale de santé (ARS)
Millénaire 2
35 rue de la Gare
75019 Paris

**CATHERINE
DUMAS**

**SENATRICE
DE PARIS**

Vice-présidente de la
Commission de la
Culture, de l'Éducation
et de la
Communication

Conseillère de Paris
(élue du 17^{ème} ardt)

Monsieur le Directeur général,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la borréliose de Lyme (dite maladie de Lyme) dont l'incidence ne cesse d'augmenter : de 26 000 nouveaux cas en 2014, nous sommes passés à 67 000 en 2018 en France.

La maladie de Lyme reste difficile à appréhender par la communauté scientifique et représente un réel défi de santé publique pour les autorités sanitaires. Or, tandis que les interrogations demeurent nombreuses et qu'une prise de conscience s'opère dans l'opinion publique, le recensement du nombre de cas avérés reste incomplet et l'absence de parcours de soin nuit à la confiance de notre système de santé.

Nous sommes nombreux à être ainsi convaincus de la nécessité de lutter contre les errances thérapeutiques, tout en accompagnant davantage les professionnels de santé, et en donnant les moyens aux scientifiques de progresser sur la connaissance des maladies vectorielles à tique.

Pour ce faire, trois exigences doivent nous guider :

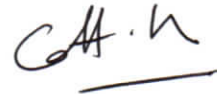
- Soutenir la recherche sur les maladies vectorielles à tiques et notamment la borréliose de Lyme ;
- Replacer le patient au centre de la réflexion sur la prise en charge de la maladie de Lyme ;
- Rassembler la communauté médicale autour d'un référentiel de bonne pratique.

Aussi, ce sont près de 300 000 patients qui sont désorientés et qui s'interrogent sur la capacité de notre système de soins à les prendre en charge efficacement. Alors qu'aucun consensus médical n'existe, les associations de patients dénoncent, tout à la fois la détresse et la solitude des patients, ainsi que les pressions subies par les médecins qui accompagnent les malades.

C'est pourquoi, je vous adresse ce courrier pour connaître la réalité de la prise en charge de la maladie de Lyme en Ile-de-France et savoir dans quelle mesure l'ARS veille à la prise en charge de cette maladie ainsi qu'au soutien aux médecins afin de faciliter le parcours des patients.

De même, je souhaiterais savoir quelle est votre évaluation du nombre de malades dans notre région, ainsi que les mesures visant à contrer l'errance thérapeutique.

Vous remerciant pour votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de ma sincère considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C.D.' followed by a stylized flourish.

Catherine DUMAS